

Règlement pour servir à l'exécution, en ce qui concerne le Département de la marine et des colonies, de l'ordonnance royale du 31 Mai 1838, sur la Comptabilité publique, et Nomenclature des pièces à produire à l'appui des Ordonnances et Mandats de paiement

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement pour servir à l'exécution, en ce qui concerne le Département de la marine et des colonies, de l'ordonnance royale du 31 Mai 1838, sur la Comptabilité publique, et Nomenclature des pièces à produire à l'appui des Ordonnances et Mandats de paiement

Adresse bibliographique : Paris : Impr. Royale, 1840

Description matérielle : 1 vol. ; In-F